

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du 14 mars 2016

Date de la convocation : 4 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 11

Nombre d'exprimés : 13

L'an deux mil seize le 14 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Padiolleau, Maire.

Présents : Jean-Luc Padiolleau, Patrick Bigot, Chantal Morlec, Jean Claude Adumeau, Philippe <derogis, Isabelle Cambronne Bobin, Mireille Cicutti, Isabelle Denis, Christian Galimant, Mathieu Ménard, Michelle Roquin

Absents excusés : Marie Bernier (pouvoir Jean-Luc Padiolleau), Jean-Emmanuel Massue (pouvoir Isabelle Cambronne Bobin).

Secrétaire de séance : M. Bigot Patrick

Ordre du jour :

1. Vote du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015
2. Débat d'orientation budgétaire
3. Demande de subvention
4. Point sur les commissions municipales, intercommunales et de syndicats
5. Information sur l'opération numériser un village
6. Information sur l'aménagement du centre bourg
7. Fermeture de la Mairie
8. Questions diverses

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour :

1. Demande de fonds de concours pour travaux d'éclairage public
2. Emploi d'un agent en CDD

Ces modifications à l'ordre du jour étant approuvées, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1 - Vote du compte de gestion et du compte administratif 2015

a – Compte de gestion 2015

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un compte de gestion est établi par le Trésorier lors de la clôture de l'exercice. Ce compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

Considérant que le compte de gestion du budget de la commune de l'année 2015 est en tout point conforme au compte administratif du budget annexe.

le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015.

b – Vote du Compte administratif 2015

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 du budget communal aux membres du conseil municipal :

Section de fonctionnement

Dépenses : 652 504,54€
Recettes : 564 456,67€
report d'excédent : 116 781,14€

Résultat net cumulé: 28 733,27€

Section d'investissement :

Dépenses : 106 325,61€
Recettes : 227 871,23€
report de déficit: - 14 349,21€

Résultat net cumulé : 107 196,41€

Avant de procéder au vote du compte administratif et en application de l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne un Président de séance et Monsieur le Maire se retire.

Monsieur Patrick Bigot est désigné pour présider. Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif .

2- Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les orientations à prévoir pour 2016. La majeure part d'investissement se focalisera sur l'aménagement du bourg, l'école, la mise en accessibilité des bâtiments publics dont une grande partie sera intégrée dans l'opération d'aménagement du bourg, l'éclairage public et l'acquisition d'une tondeuse pour les services techniques.

Monsieur le Maire informe également les conseillers municipaux que la Perception réclame à la Mairie un trop perçu de la taxe d'urbanisme d'un montant de 10 000€. Il conviendra de savoir si cette dépense peut être étalée sur 1 ou plusieurs années.

3 – Demande de subvention voyage scolaire

Monsieur le Maire présente le projet de voyage scolaire organisé par l'école élémentaire de Neuillé le Lierre :

3 jours à Verdun en demi pension pour un coût global de 5 583,50€

Le coût de revient par enfant avant subvention s'élève à 253,8€

Afin de baisser la participation des familles, l'école sollicite une aide d'un montant de 1 500€ à chaque municipalité composant le Regroupement pédagogique .

Après avoir entendu le projet pédagogique et bilan financier, les conseillers municipaux décident, à l'unanimité, d'accorder un avis favorable de principe mais se réservent la possibilité de déterminer le montant de l'aide financière lors de l'élaboration du budget primitif 2016.

4 – Point sur les commissions municipales, intercommunales, et de syndicats

Vu la démission de Monsieur Gratteau Cédric, conseiller municipal et délégué suppléant au syndicat intercommunal du transport scolaire, le conseil municipal doit désigner un nouveau délégué chargé de représenter la commune au Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire (SITS).

désigne, à l'unanimité, en qualité de délégué suppléant:

- Monsieur MENARD Mathieu, Conseiller municipal

Prend acte que ce dernier représentera la commune au sein du SITS.

Monsieur Gratteau était également suppléant à la commission intercommunale développement/économie , Monsieur Derogis est désigné pour le remplacer.

Par ailleurs Madame Mauchien n'avait pas été remplacée à la suite de sa démission à la commission enfance de la CCVA, il convient de désigner un autre délégué. Mme Cicutti se propose et est nommée par l'assemblée.

5–Information sur l'opération numériser un village

Monsieur le Maire informe les conseillers d'un projet porté par Monsieur Giquelo et tendant à numériser un village sur des outils dits « libres » tel que wikipédia. L'opération se tiendrait sur un week end pendant lequel des spécialistes : géologues, historiens, botanistes approvisionneront une bibliothèque virtuelle d'informations sur le village. Ce sera également l'occasion de fournir à l'équipe des expériences vécues qui viendront enrichir la base de données.

M. Giquelo propose d'intervenir le week end du 9 octobre 2016, la salle des fêtes sera mise à leur disposition, il faudra également que des habitants de la commune puissent héberger quelques intervenants.

Le conseil municipal entérine ce projet.

6 – Information aménagement du Centre bourg

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux d'enfouissement de réseaux commenceront la semaine prochaine. Un ancien cimetière se situe autour de l'église, la DRAC souhaitait entreprendre des fouilles, selon une première estimation cette opération pouvait durer 6 mois, cependant après concertation ces recherches ne se justifient pas permettant ainsi aux travaux de démarrer à la date prévue. L'appel d'offre est lancée, les plis seront ouverts fin avril, début des travaux d'aménagement en juin pour 3 mois.

7 – Fermeture de la Mairie le samedi de Pâques

Monsieur le Maire propose qu'à l'occasion du week-end de Pâques, la Mairie soit fermée le samedi matin. En effet le faible taux de fréquentation lors des week-ends festifs ne justifie pas le maintien de l'ouverture de la Mairie.

8 – Demande de fonds de concours au SIEIL pour des travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du dossier relatif aux travaux prévus en 2016 concernant l'extension du réseau électrique le long du chemin piétonnier qui relie 2 lotissements à un arrêt de bus principalement dédié au transport scolaire.

Dans un souci de sécurité pour les élèves qui empruntent cette voie, il est proposé l'installation de points lumineux.

Le devis présenté par la société SPIE s'élève à 6 260,57€

Monsieur le Maire signale que ces travaux peuvent bénéficier d'un fonds de concours du SIEIL, les conseillers approuvent cette proposition, Monsieur le Maire sollicitera l'aide du SIEIL.

9 – Emploi d'un agent en CDD

L'agent en place à l'Agence postale vient de donner sa démission. Monsieur le Maire propose que la candidate sélectionnée en 2ème position soit recrutée, cependant les démarches à entreprendre pour bénéficier du dispositif emploi avenir nécessitent au minimum un délai d'une semaine. C'est pourquoi afin de maintenir le service proposé aux usagers, Monsieur le Maire propose que la candidate soit recrutée sur un CDD d'une semaine avant d'établir son contrat avenir.

Les conseillers approuvent la proposition de Monsieur le Maire

10 – Questions diverses

Puisqu'il n'y a pas de questions diverses, Monsieur le Maire déclare la séance close à 20h 45

Jean-Luc Padiolleau – Maire	Patrick Bigot – 1 ^{er} Adjoint	Chantal Morlec – 2 ^{ème} Adjoint
Jean-Claude Adumeau – 3 ^{ème} Adjoint	Philippe Derogis – 4 ^{ème} Adjoint	Marie Bernier – pouvoir P. Derogis
Isabelle Cambronne-Bobin	Mireille Cicutti	Isabelle Denis
Christian Galimant	Jean-Emmanuel Massue- Pouvoir Isabelle Cambronne Bobin	Mathieu Ménard
Michelle Roquin		